

La Semelfactivité non verbale en français :

l'exemple de *or* et de *(a)lors*

Frédéric Torterat

Université de Nice – IUFM / EA 4080

frederic.torterat@unice.fr

1 Une semelfactivité non désignée comme telle

Quelle place peut-on vraiment attribuer, dans le cadre des grammaires descriptives et des classements dictionnaires, à ce qu'il est courant d'envisager comme les *valeurs* (variables) d'une conjonction ou d'un adverbe, ou encore ces *cas particuliers* qui semblent caractériser certains de leurs emplois ? Non pas qu'ils présentent forcément une certaine facilité, mais ces termes témoignent d'un embarras très concret du côté des rédacteurs, lesquels s'égarèrent quelquefois dans des intitulés passablement compliqués pour accompagner telle ou telle exemplification sur le plan historique. Ces hésitations justifient donc la présence de démarches complémentaires, pour ne pas dire inverses. C'est ainsi que, dans une autre problématique que celles de l'orcentricité et de la lorcentricité ou des *valeurs*, on peut analyser les modifications apparues dans les emplois de *or* et de *(a)lors* par l'intermédiaire de quelques invariants, et pour ainsi dire de ce qu'ils ont d'*indéformable*, comme c'est le cas pour la semelfactivité (Smith, 1991 ; Laca, 2002).

Dans une approche (qu'on peut appeler historico-comparative) dans laquelle nous nous plaçons ici, mais aussi en synchronie, la semelfactivité renvoie principalement à la catégorie verbale, notamment quand il est question de désigner une action « du point de vue de sa répétition » (Mantcheva 2004, 230) ou plus exactement comme « se produisant une fois » (Lefeuve et Le Goffic 1999, 110. Cf. Dik, 1997 et Bres, 1999). Cela est aussi vrai dans le domaine du lexique français que dans celui, par exemple, des langues slaves, au titre desquelles les auteurs sollicitent volontiers cette problématique en termes d'Aktionsart (ainsi chez Stoll 1998, pour le russe). Pour autant, la semelfactivité conduit régulièrement les linguistes non seulement à généraliser leur réflexion sur les questions de la pluralisation et de la pluractionnalité, mais également à convenir du fait qu'elle concerne aussi bien la catégorie verbale que les déterminants nominaux (Buvet, Girardin, Gross et Groud, 2005), ainsi que d'autres éléments non verbaux, au premier rang desquels apparaissent les conjonctions et plus significativement les adverbes (Krifka *et al.*, 1995 ; Benazzo, 2000 *inter alii*)¹. Ces rapprochements sont d'autant plus productifs dans le cas d'emplois spécifiques de *or* et de *(a)lors*, pour ce qui nous occupe ici, où ces derniers marquent un *instantané* du discours soit présenté comme singulier, soit envisagé comme non répétitif, à ceci près que cet invariant des deux opérateurs n'est à proprement parler jamais vraiment présenté comme tel, mais décrit à l'appui d'un certain nombre de *rôles* qui sont autant de manières détournées de le conforter.

Ainsi Blumenthal, en 1980, dégagera-t-il le caractère « modificateur » de *or*, qui suggère « une idée de contraste, d'opposition » (132) entre l'arrière plan et le premier plan, l'événement nouveau et la situation générale. Une « valeur » à la fois temporelle et « transitive » sur laquelle revient Ruppli (1988, 403 *sqq*), et que Badiou-Monferran (2000, 242-255) scinde en opérations « temporelle » et « argumentative ». Dans d'autres termes, ceux de Bougy (2000), « le point commun [entre les significations relevées] est celui de la mise en évidence par *or* d'un élément de l'énonciation. Aussi, *or* serait un « *maintenant* » qui, en actualisant le procès qu'il introduit, en le mettant en évidence par rapport à ce qui précède, permettrait d'attirer l'attention de l'allocutaire / lecteur sur son importance » (62). Qui plus est, dans le cadre de ce rôle de « transition » que peuvent avoir co(n)textuellement *or* et *(a)lors*, il n'est pas toujours facile de distinguer leurs emplois (intra)diégétiques de ceux qui paraissent plus typiquement allocutifs – ou

dialogaux, aussi les valeurs désignées se dispersent-elles dans une classification intermédiaire qui mérite pour le moins d'être réorganisée.

Concernant *alors* employé pour marquer l'instantanéité (singulative) en discours, une remarque d'Achard (1992, 587), partant de la problématique d'*alors* d'après son caractère hypothétiquement anaphorique ou déictique, établit une critique judicieuse du *TLF*, mais qui nous semble timide :

« Alors » ne peut donc pas s'interpréter comme anaphore, et son interprétation déictique, plus vraisemblable, n'est cependant pas satisfaisante. Son fonctionnement repose sur un rapport plus complexe : *c'est la trace d'un opérateur ayant pour effet de clôturer le contexte temporel antérieur, en le renvoyant dans la situation*².

L'auteur livre pourtant ici des éléments de réponse assez facilement généralisables, en marge du fait que le terme de *clôture* paraisse moins approprié que celui de *rupture*, plus généralisable en français (Authier-Revuz, 1991 ; Ollier, 1995) – ce que d'ailleurs il nous confirme, quand il déclare, peu après, que *alors* rompt effectivement la continuité du discours, en indiquant, plus bas (588) :

Notre hypothèse rend compte sans forçage de l'emploi de « et alors ? » en conversation. En effet, on peut considérer, avec C. Blanche Benvéniste et C. Jeanjean, qu'en conversation, c'est le même discours qui partagent les interlocuteurs (...). « Et alors ? » renvoie donc à l'interlocuteur une situation dans laquelle ce qui vient d'être dit peut être considéré comme admis, mais où l'implication supposée n'est pas prise en charge. Le *TLF* classe en emploi temporel « et alors ? », et en emploi logique « ça alors ! », « chic alors ! » et « oh ! si alors ! ». Notre analyse montre qu'il n'y a pas lieu de distinguer les deux emplois : « et alors ? » prendra valeur temporelle par rapport à un récit, ou argumentative dans une discussion, mais sa valeur de trace d'opération reste la même.³

Si nous reprenons à ce titre Gerecht (1987), qui parle d'*alors* en termes d'« indicateur d'ancrage interpropositionnel ou interdiscursif » (69), nous nous voyons confirmer la manière dont d'aucuns envisagent d'ordinaire la capacité qu'a l'adverbe d'indiquer, par son instanciation même, un instantané discursif, à l'écart de toute forme d'itération, et plus ou moins ancré dans la sphère interlocutive.

Dans le même esprit, Jayez (1988) laisse de côté « certains emplois dialogaux et exclamatifs de *alors* » (133), mais dégage toutefois un emploi « temporel » et un emploi « énonciatif », parmi d'autres qu'il énumère en les exemplifiant en 134. L'auteur propose un inventaire de paraphrases qui témoignent de la polysémie cotextuelle de *alors* bien entendu, mais qui, également, nous invitent à envisager d'éventuelles coextensions de *alors* et d'autres opérateurs, comme *ensuite* et comme *puis* (135 *sqq*). A cette occasion, Jayez en vient à supposer l'existence de deux groupes d'emplois (*T1* et *T2*). Pour (*T1*) en effet, « les emplois temporels de *alors* ne sont pas forcément dominants et les autres emplois n'en sont pas dérivés », tandis que pour (*T2*), « le caractère temporel de *alors* est secondaire » (139). Or, il se reprend aussitôt :

T1 est à notre sens envisageable, mais *T2* l'est beaucoup moins. *T1* porte sur des emplois, alors que *T2* porte sur un schéma temporel plus général qui serait censé rendre compte en tout ou partie des emplois, temporels ou non.

« Par commodité », indique-t-il (149), Jayez

distingu(e) un *alors*₁ et un *alors*₂, bien que ces « deux » éléments aient des propriétés communes. *Alors*₁ est celui qu'on trouve en tête ou en fin de phrase (avec détachement), et qu'on invoque souvent pour montrer qu'*alors* peut contrôler une énonciation ; (ce marqueur) est le plus tolérant : il accepte l'utilisation phénoménale, inférencielle, et énonciative, seulement si les éléments forment une séquence (...)⁴. *Alors*₂ préfère l'utilisation phénoménale, aussi bien avec une séquence qu'avec un couple de phénomènes (partiellement) simultanés, tolère l'usage inférenciel, seulement en présence d'indices appropriés, et ne tolère jamais l'usage énonciatif (149-150 ; cf. 155, quand « la question ou l'impératif manipulent des contenus *p* tels que : *p* est (dans le contexte) une conséquence (déductive) modalisée du contenu du syntagme de gauche »).

Quoi qu'il en soit, on comprend, au milieu de ces paramètres, qu'il existe un emploi strictement temporel en lien plus ou moins direct avec un emploi inférenciel de l'opérateur (161 *sqq*), alors que le critère positionnel prend plus d'importance dans les démonstrations du linguiste au fur et à mesure qu'il s'efforce d'en désigner les « valeurs », dont celle qui consisterait à renvoyer à un *simultané* en discours (Cf. Franckel, 1989, 359, qui dégage aussi plusieurs de ces valeurs supposées en 364, et ses remarques

sur la postposition en 366). Mais Jayez se refuse toutefois à rentrer dans des considérations en termes d'aspect non verbal, un terrain sur lequel, d'ailleurs, la plupart se résignent à ne pas se hasarder⁵.

2 Quelles données sur le plan historique ?

Dans le cadre dictionnaire, la répartition entre des emplois plutôt semelfactifs, ou plutôt itératifs de *or* et de (*a*)*lors* s'inscrit aussi dans un certain flottement. On notera pourtant que le *TLF* se dépêtre assez habilement des éventuelles ambivalences de *or* en assortissant la conjonction (en 2, le premier, 1, étant bien entendu l'homonyme substantif) de quelques cas particuliers, et *or* adverbe (3) de traits locutionnels. L'opérateur, comme conjonction de coordination, est d'abord envisagé « dans le récit », puis « dans l'argumentation », avant que certaines tournures spécifiques ne viennent compléter le classement (notamment dans un cadre argumentatif), là où l'adverbe est présenté comme archaïsant, et ensuite comme le noyau de locutions adverbiales (telles que *d'ores en avant*, *d'ores et déjà*) ou conjonctives (archaïsantes là encore, avec surtout *ores que*). En revanche, même si, dans l'historique dressé par le *TLF*, certains exemples se recoupent les uns les autres (comme la tournure en *or del contralier !*, en emploi « exclamatif », et *or del bien querre (...)*, avec l'infinitif substantivé), l'ensemble de cet appendice constitue un relevé assez juste des emplois de *or* avant les années 1500. Ainsi sont répertoriées les occurrences de l'opérateur dans l'assertion (exclamative ou non) et la question, de même que dans l'injonction (avec, donc, *or* précédant l'infinitif substantivé). Concernant les emplois de l'adverbe dans la question notamment, le *TLF* indique une « instance pressante », avec un *or* au sens de *donc*, tout en reportant à la contribution de P. Imbs. D'autre part, un champ est laissé aux locutions interjectives ainsi qu'aux structures en *or que* : tous ces emplois sont distingués de ceux où *or* correspond à un caractère plus « argumentatif », dans la plupart des cas semelfactif, bien que l'on reconnaisse, dans certains d'entre eux, des variables des précédents. La présence d'un tel exposé dans l'article du *TLF* formalise néanmoins l'aveu que, malgré un éparpillement supposé des emplois de *or* avant les années 1500, l'accroissement de ceux de l'opérateur en tant que coordonnant s'est produit dans la suite prévisible d'un usage qui favorisera de plus en plus sa dimension de conjonction singulative, où l'on reconnaît souvent un caractère argumentatif sans rupture tranchée avec sa dimension temporelle. A ce sujet, une remarque d'Antoine (1962, 1195) mérite sans doute d'être rapportée, quoiqu'elle se retranche en partie, comme on peut s'y attendre, derrière le terme de *valeur* :

(...) c'est souvent à la faveur de ce passage d'un temps objectif à un temps subjectif que s'est produit – avec *or* comme avec d'autres termes (*donc*, *si* par exemple) – le glissement de la valeur temporelle à une valeur abstraite. Un cas particulièrement frappant, d'ailleurs beaucoup plus simple, de ce glissement, est celui du *or* qui, après digression, sert à reprendre le fil de la narration interrompue, ou qui, à la fin d'un développement, sert à introduire une formule de résumé.

C'est donc dans un *instant* textuel que plusieurs emplois de *or* se rassemblent opportunément : ici l'opérateur indique le moment singulier d'une digression, là celui d'une formule résumptive, et son rôle de cohéreur textuel s'appuie invariablement sur une semelfactivité de fait que le contexte verbal vient la plupart du temps corroborer. Mais chez Antoine comme chez ses prédécesseurs, la possibilité de dégager une vision continuiste est laissée en suspens (Feuillet, 1990), alors qu'en diachronie, cette semelfactivité s'avère pleinement opératoire, comme ici :

Mercur – Dites-vous ? Ha ! vous en riez et vous en mocquez ? Non ! vous ne vivrez pas tant voirement, et si serez tout le temps de vostre vie en servitude et malade toutes les lunes jusques au sang. *Or* voy-je bien que la mauvaistié des femmes surmontera celle des hommes. (*Cymbalum Mundi*, I, Droz, p. 10)

Mercur – Non, non ; je feray bien mieulx : je m'en voys changer mon visage en aultre forme. *Or* me regarde bien au visage, pour veoir que je deviendray. (*Ibid.*, II : p. 14)

Concernant à nouveau le *TLF*, c'est donc dans l'homonyme adverbe, lequel bénéficie bien sûr d'une entrée spécifique, que *or*, employé ou non en locutions (et notamment une fois encore avec *mais*), rassemble des acceptions strictement temporelles, avec pour parasyonyme, entre autres, le terme *présentement*. Sont exposées ses graphies *ore* et *ores*, que le *TLF* déclare vieillies ou lexicalisées,

conformément à ce qui en a été conclu précédemment (Cf. Badiou-Monferran, 2003). Nous indiquerons pourtant un fait non négligeable : l'ouvrage note toujours un « emploi interjectif, renforcé par *ça, sus*, pour interpeller, pour exciter, pour convier à faire qqc », ainsi que l'emploi de *or* avec un impératif semelfactif (*or écoutez (...)*). Par ailleurs, les locutions en *d'ores (...)* et *ores que* sont elles aussi rappelées à titre particulier. Outre les extraits cités, qui forment un ensemble d'une certaine cohésion, c'est à l'historique lui-même, très fourni, que revient à notre sens le plus grand mérite de l'article. Car, bien que cet appoint prolonge à peu près la classification à laquelle il a été procédé au fil du classement des acceptions de l'opérateur en synchronie dans *or* conjonction (2), et *or* adverbe (3), le TLF confirme que l'adverbe de « l'articulation logique », attesté dès le *Chevalier au Lion*, et marquant ainsi « un point important dans l'enchaînement de la pensée, d'une phrase à une autre », renvoie à un « emploi conduisant vers celui de conjonction de coordination », ce qui implique, évidemment, une distinction homonymique postérieure, dont il reste à problématiser le suivi.

La même question se pose néanmoins pour (*a*)*lors* qui, depuis ses premières apparitions dans les textes, intervient de manière récurrente dans le récit pour délimiter les moments de l'action narrative et, en particulier, pour démarquer les événements qu'il inscrit, sur un plan phrastique comme sur le plan textuel, dans un instant singulier⁶. Très présent dans les chroniques de Clari et de Froissart, où il demeure concurrencé par *atant* et *einsi*, il conserve une certaine consistance événementielle dès lors qu'il contribue à dramatiser un moment de la diégèse présenté comme déterminant, d'où sa présence comme opérateur semelfactif dans des constructions hypotaxiques, et notamment dans le récit :

Quant j'ay servi longuement
Lors vient ingratitude et bruit ;
D'estat me depointe et me nuit.
(Eustache Deschamps, ball. 1253, 3^e strophe)

De tels emplois s'inscrivent dans une invariabilité pour ainsi dire facile à démontrer, qui plus est dans les configurations où le récit lui-même comprend des cas de concaténation, comme c'est le cas dans les deux extraits suivants, lesquels ne sont par ailleurs similaires qu'en partie :

Et lor pria que cele dame li gardassent laiens jusques a son revenir, et on li otria molt volentiers.
(Istore d'Outre Mer, in F. Godefroy, *Dict.*)

Elle ne dit rien d'autre, elle ne lui dit pas laissez-moi tranquille. Alors il a moins peur. Alors il lui dit qu'il croit rêver. Elle ne répond pas. Ce n'est pas la peine qu'elle réponde, que répondrait-elle ? Elle attend. Alors il lui demande : mais d'où venez-vous ? Elle dit qu'elle est la fille de l'institutrice de l'école des filles (...).

(G. Sand, *Mare au Diable*, XV, avec le récit de *Petit-Pierre*)

Pour ce qui concerne plus particulièrement *or*, qui nous occupera désormais dans les pages qui suivent, l'avis de Ollier (1995, 23) revient à alléguer que « cette situation pose un problème intéressant de répartition : si la conjonction (*mais, que / car, et*) marque déjà l'existence d'un lien chaque fois spécifique entre E1 et E2, la présence de *or* n'en impose pas moins de mettre au jour une opération de rupture »⁷. D'autre part, « *or* construit un seuil, qui se manifeste (...) par une discontinuité temporelle » (*id.*, 26). A ce sujet, on notera que Sakari (1997), posant ainsi le problème de savoir dans quels termes délimiter la temporalité effective du marqueur (355-356), cite les deux exemples suivants :

Or pleust a Dieu que je sceus tout
De drois et de theologie !
(Bernard, 1782-1783)

Hé Dieu ! quel marchant !
Pleust *or* a Dieu qui n'y vist goutte !

(*Pathelin*, 96-97)⁸

L'auteure, justement, renvoie au fait qu' « on peut se demander si *or* placé après le verbe (...) a effectivement une valeur plutôt temporelle ». Cela étant, même si l'on imagine volontiers, dans cette distinction graphique, un « caprice orthographique » (358), la variante *or* et *ore(s)* a de quoi servir d'argument, bien que le critère positionnel ne soit pas toujours déterminant. Suivant, en effet, que le marqueur se place en position préverbale ou postverbale, la paragoge peut avoir eu pour objet d'orthographier le morphème en vue d'en expliciter non pas une acception particulière à vrai dire, mais bien le degré d'instantanéité exprimée. D'un autre côté, on notera que cette variabilité graphique et positionnelle du marqueur se révèle assez lisible dans le classement que dresse Buridant (2000) du *or* employé « en tant qu'opérateur de rupture énonciative d'une proposition P2, (quand il) marque un changement dans l'ordre des choses représenté par la proposition P1 antécédente » (519-521). D'autant que « cette rupture peut se présenter dans plusieurs schémas discursifs », enchérit-il (519), à savoir « au début d'une nouvelle réplique » (519-520), « au sein d'une même réplique » (520), « après un récit » (*id.*), ou « dans le cours d'un récit » (520-521). Pourtant, que *or* soit placé en début de syntagme verbal, voire, à l'occasion, suite à l'apostrophe, non seulement n'influence pas son éventuelle conjonctionnalité, mais encore le ramène dans bien des cas au *to* de l'énonciation, souvent paraphrasé par un *là*, *tout de suite* singulatif, dans un lien d'extériorité par rapport à un *avant* et un *après* discursifs :

Theophile

Or sui je venuz trop matin ?

(*Mir. Théophile*, 204)

Pincédés

Ceste est bien au moy de le tieue.

Rasoirs

Et ceste, se g'i seuc lignier.

Li tavreniers

Segneur, *or* doi je apongner ?

Mais mout bien nous en convenra.

(*St Nicolas*, 1072-1075)

Qu'on leur attribue telle *valeur* temporelle ou telle autre, les deux occurrences de *or* placées en italiques ci-dessus ressortissent simultanément à un même instantané singulier. Intersegmentaux d'une réplique à l'autre, et donc interphrastiques ici, ceux-ci permettent au locuteur de revenir sur soi, en rupture *hic et nunc* avec la réplique de l'interlocuteur qui vient d'intervenir (Torterat, 2004). En outre, les deux questions concernées, qui se présentent comme de véritables objections, impliquent avec le marqueur une portée adversative, voire ouvertement dénégative par rapport au dit précédent, et insistent, en un sens, au moins autant sur la présence du locuteur qui intervient que sur l'intervention elle-même, en excluant toute forme d'itération. Il y a bien coordination, mais avec une rupture caractéristique de *or*, qu'une retranscription par *donc* ou par *alors* oblitérera en partie. Quant à la place de l'opérateur dans le syntagme, celle-ci reste conforme à celle des coordonnants intersegmentaux en général, en position préverbale. En revanche, on est en droit de s'interroger sur le fait de savoir si nous avons là un automatisme véritablement contraint. A ce propos justement, voyons cette autre question :

Tuit cil de Rome haltement s'escrierent.

Dist l'apostoiles : « Que fais tu *or*, sainz Pere ? (...) »

(*Cour. Louis*, 1085-1086)

La place occupée par *or*, dans le SV et par rapport au SN en apostrophe, permet-elle, en l'occurrence, de le présumer comme concurrent de *donc*, dans son rôle d'incitation, tout en lui conjoignant l'acception d'*à présent*, *tout de suite* ? Il existe bien sûr, au milieu d'une certaine variété d'emplois au regard des

segments cotextuels dont *or* est entouré, des récurrences. Nous assistons en effet, lors des premiers classements à caractère statistique, à une présence accrue de *or* à la place 1 du segment phrastique, et cela dans le cadre d'une coordination interpropositionnelle, alors que l'opérateur ne semble apparaître qu'exceptionnellement en tournures réduplicatives, incidentes – ou les deux à la fois. L'injonction, quant à elle, est plus contraignante à cet égard, tandis que la question apparaît plus en marge.

Dans l'exemple du *Couronnement de Louis*, *or* marquera plusieurs opérations simultanément. En toute vraisemblance, il conserve sa primitive temporelle de marqueur du *présent* interlocutif, que nous pourrions d'ailleurs retranscrire par *là* (« *Que fais-tu là ?* ») – si nous ne tenions compte que d'elle – ou bien, de manière plus descriptive, en (*tout*) *de suite*, voire à *présent* / *présentement*, conformes à l'invariant de semelfactivité. Par ce biais, *or* constitue un appui (re)marqué à l'injonction *ad hominem* (et ici *ad Deum*), en suggérant au destinataire du propos combien la réponse à la question doit être prise pour une contrainte irrémédiable, au sens plus général du terme.

Dans l'extrait cité, le pape exige en effet – ou feint d'exiger – une réponse quasi-simultanée, ce qui, ici, prend un coloris ouvertement oratoire, de même qu'un caractère presque politique. L'énonciateur pose une question, mais il le fait ostensiblement, là où un tel souci d'exhibition s'expliquera bien entendu par la teinte cérémoniale, et en tous les cas publique, de cet appel. Pour cela, le pape en fera même peut-être un peu trop, car son propos quasi-mosaïque devient, à la suite de ce que nous avons lu, directement comminatoire :

Se il i muert, c'iert mal destinee.
En ton mostier n'iert mais messe chantee,
Tant com je vive ne que j'aie duree.

(1087-1089)

A l'occasion de ce type d'emploi, où *or* prend, dans le contexte, une dimension quasiment injonctive, celui-ci pourra se retranscrire par *donc* sans que sa dimension temporelle soit atteinte au point de se voir écartée en tant que telle. Par ailleurs, on note ici et là, dans le discours direct, des collocations dans lesquelles *donc*, sans enchérir sur *or*, vient à proprement parler en surdétermination de ce dernier, afin d'insister sur le caractère à la fois pressant, instantané et singulier de la question posée. Au demeurant, dans le cas donc où *or* serait postposé par rapport au SV dans son ensemble, la coordination opérée avec un segment précédent ne paraît pas envisageable, même si, à certains moments, il semble que l'opérateur effectue bien la transition avec un avant-texte particulier. A ce propos d'ailleurs, Ollier (*op. cit.*, 27) indique qu'en position postverbale, *or* a plus exactement pour rôle « d'établir (le procès) à proximité de *to* » (autrement dit le présent de l'énonciateur), ce qui nous renvoie encore une fois à la temporalité marquée de l'opérateur (dans ce cas un adverbe), plus que sur son caractère proprement conjonctionnel au titre de la coordination grammaticale.

3 Quelques éléments de corroboration

Pour ce qui relève donc de *or*, le bas-latin périphrastique HA(C) HORA*, qui connaîtra sans doute une influence de ILLA HORA*, désigne proprement « *cette* heure », et de manière plus étendue « *ce* moment-là », « *cet* instant-là ». D'où la forme d'*ore*, qui se maintient jusqu'au XVII^e siècle, pour se teinter peu à peu d'archaïsme et se fixer aux branches de quelques locutions. Un remarquable exposé critique en est établi dans le *Dictionnaire historique* de Rey (*dir.*, 1992 : 1374), qui n'oublie pas ses emplois interjectifs, mais le problème demeure encore une fois cette stabilisation du marqueur dans lesdites valeurs plus exactement argumentatives, où il se grammaticalise par restriction d'acceptions (et non de sens)⁹.

Sur ce propos, Dubois (1997), qui revient plus généralement, concernant la construction d'invariants, sur la « stabilisation par décontextualisation, et, du même coup, le figement par élimination de la temporalité » (108), nous invite à envisager ce processus en termes de représentation :

(...) la construction de la classe paradigmaticque va effacer la temporalité dans la représentation cognitive de l'objet, et constituer une forme de figement dans son invariance, sa permanence cognitive indépendante du temps de l'action ou de la situation qui a permis de l'identifier comme tel. (même page)

Dans le cadre d'un relevé statistique pour l'ancien et le moyen français, le fait que ce soit à l'assertion et l'injonction que revienne le plus grand nombre d'emplois de *or* apporte une indication complémentaire non négligeable, alors qu'en revanche, on notera l'incompatibilité quasi-générale de *or* et de la question. Pour les cas du *Charroi de Nismes*, de *St Nicolas* et du *Palatinus*, un tel relevé donnera les proportions suivantes¹⁰ :

	<i>Charroi de Nismes</i>	<i>Saint Nicolas</i>	<i>Palatinus</i>
<i>Emplois autodéterminés (généralement interjectifs et locutionnels)</i>	0 %	20 % ¹¹	18 % ¹²
<i>Emplois dans l'assertion (antéposés),</i>	52 % ¹³	30 % ¹⁴	36 % ¹⁵
<i>dans la question,</i>	0 %	2 % ¹⁶	0 %
<i>dans l'injonction</i>	17 % ¹⁷	46 % ¹⁸	39 % ¹⁹
<i>Cas de postpositions</i>	31 % ²⁰	2 % ²¹	7 % ²²

Les emplois proprement *interjectifs* de *or* (ou plutôt assimilés comme tels), locutionnels de manière générale, apparaissent ainsi tournés vers une concrétisation dialogale de l'énoncé, et un schéma plus exactement interlocutif, ce qui confirme notamment le fait que *or* fonde surtout sa dimension temporelle dans une instantanéité non reconduite. Mais le contexte est là aussi pour le moins significatif, même si la présence d'un co-énonciateur dans la motivation des emplois du marqueur ne lui est pas entièrement extérieure. Dans la question par exemple, *or* indique une forme d'exigence *de dicto*, et que celle-ci soit comprise ainsi ou ne soit pas saisie comme telle par son destinataire ressortit, notamment, à la compréhension de l'autre dans l'instant. Dans l'injonction en revanche, cette acception du marqueur s'avère transparente, car elle se fonde dans l'évident caractère semelfactif de ce qui est prédiqué. Par ailleurs, les cas de postpositions apparaissant de moins en moins en diachronie, la position préverbale de *or* va conforter plus avant sa matérialité de conjonction singulative.

Il conviendrait d'établir un relevé similaire pour (*a*)*lors*, à l'appui des concordances qui sont à notre disposition. Il y aurait ainsi de bonnes chances pour que la semelfactivité représentée conforte non seulement les caractéristiques catégorielles de conjonction pour *or* et d'adverbe pour (*a*)*lors* sur le plan phrastique, mais aussi le rôle de cohérents textuels des deux opérateurs, lesquels indiquent souvent les moments singuliers du texte en lien avec des instantanés du discours. Quoi qu'il en soit, ces faits témoignent de la capacité, pour des opérateurs conjonctifs et adverbiaux, de marquer une semelfactivité non verbale sans doute insuffisamment désignée comme telle en linguistique française.

Références

- Achard, P. (1992). « Entre deixis et anaphore : le renvoi du contexte en situation. Les opérateurs « alors » et « maintenant » en français », in Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (éds), *La Deixis*, Paris, PUF, 583-592.

- Antoine, G. (1962). *La Coordination en français*, I-II, Paris, d'Artrey.
- Authier-Revuz, J. (1991). « Hétérogénéités et Ruptures. Quelques repères dans le champ énonciatif », in Herman Parret (éd), *Le Sens et ses Hétérogénéités*, C.N.R.S. éditions, 139-151.
- Badiou-Monferran, C. (2000). *Les Conjonctions de coordination, ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère*, Paris, Champion.
- Badiou-Monferran, C. (2003). « Quelques Aspects de la concurrence des graphies *ore*, *ores* et *or* au début du XVIIe siècle : distribution sémiologique et recomposition du système des connecteurs », *Français moderne* LXXI, 2, 211-247.
- Benazzo, S. (2000). *L'Acquisition de particules de portée en français, anglais et allemand en L2. Etudes longitudinales comparées*, thèse de doctorat, Université Paris 8 / Freie Universität Berlin.
- Blumenthal, P. (1980). *La Syntaxe du message*, Tübingen, Niemeyer, Max Verlag (180).
- Bouchard, R. (2001). « *Alors, donc, mais...*, « particules énonciatives » et/ou « connecteurs » ? », *Syntaxe et Sémantique* 3, Crisco, Caen, PUC, 63-73.
- Bougy, C. (2000). « Les Connecteurs temporels et l'Apparition de *lors que* dans la langue française », *Syntaxe et Sémantique* 1, Caen, PUC, 39-78.
- Bres, J. dir. (1999). *L'Imparfait dit narratif*, numéro des *Cahiers de Praxématique*, 32, Montpellier 3, Praxiling.
- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sédés.
- Buvet, P.A., Girardin, Ch., Gross, G., Groud, C. (2005). « Les Prédicats d'affect », *Lidil*, 32 (version électronique à l'url : <http://lidil.revues.org/document104.html>).
- Dik, S.C. (1997). *The Theory of functional Grammar*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Dubois, D. (1997). « Catégories, Prototypes et Figements. Constructions d'invariants et systèmes symboliques », in Michel Martins-Baltar (éd.), *La Locution, entre langue et usage*, Fontenay-Saint Cloud, ENS éditions, 103-129.
- Feuillet, J. (1990). « Place de la coordination », *L'Information grammaticale* 46, 4-7.
- Franckel, J. J. (1989). « Alors », in *Etudes de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz, 355-368 (cet article reprend en partie Franckel, 1987 : « *Alors – alors que* », paru dans *BULAG* 13, Besançon, 17-49).
- Gerecht, M.-J. (1987). « *Alors* : opérateur temporel, connecteur argumentatif et marqueur de discours », *Cahiers de Linguistique française* 8, 69-79.
- Jayez, J. (1988). « *Alors* : description et paramètres », *Cahiers de Linguistique française* 9, 135-175.
- Krifka, M. et al. (1995). « Genericity : an introduction », in Greg Carlson et Francis Jeffrey Pelletier, *The Generik Book*, Chicago, CUP, 1-124.
- Laca B. (2002). *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*, Saint-Denis, PUV.
- Lefevre, F., Le Goffic, P. (1999). *La Phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- Mantcheva, A. (2004). *Oeuvres de K. Mantchev. La Linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- Ollier, M.-L. (1995). « *Or*, opérateur de rupture », *Linx* 32, 13-31.
- Portine, H. (2001). « *Connecteurs et marqueurs* : quels termes métalinguistiques ? », in Bernard Colombat et Marie Savelli (éds), *Métalangage et Terminologie linguistique, Orbis supplementa* 17, Louvain, Peeters, 239-249.
- Ruppli, M. (1988). *La Coordination en français moderne. Théorie à l'épreuve d'un corpus.*, Paris III, thèse de doctorat nouveau régime.
- Sakari, E. (1997). « Observations sur quelques adverbes de temps (*or*, *lors*, *alors*) en moyen français », in Bernard Combettes et Simone Monsonégo (éds), *Le Moyen Français*, 351-369.
- Smith, S. (1991). *The Parameter of Aspect*, Dordrecht, Kluwer.
- Stoll, S. (1998). « The Role of Aktionsart in the acquisition of Russian aspect », *First Language* 18, 351-378.

- Torterat, F. (2004). « *Si et Or* comme cohérents (para)textuels en ancien et en moyen français », in Olivier Soutet et Danièle James-Raoul (éds), *Par les Mots et les Textes...*, *Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 757-773.
- Vion, R. (1995). « La Gestion pluridimensionnelle du dialogue », *Cahiers de Linguistique française* 17, Genève, 179-203.
- Wauquier-Gravelines, S. (1999). « Segmentation lexicale de la parole continue. La Linéarité en question », *Recherches Linguistiques de Vincennes* 28, 133-156.

¹ On rappellera à cet égard le programme de recherche conduit par P. Cabredo Hofherr et B. Laca dans le contexte de l'unité FR 2559, sur les pluralités nominale et verbale, et qui porte notamment sur les marqueurs ad-verbaux de semelfactivité ainsi que sur les adverbes impliqués dans cette problématique.

² Cf. : Et, au moment où, vraiment, on n'allait plus pouvoir supporter d'être là, où l'on allait crier : « *Alors*, qu'est-ce que vous faites ? », il y eut une grosse détonation et l'homme tomba. (J. Giono, *Un Roi sans divertissement*, LP, p. 88)

³ On remarquera ici que le même constat s'applique à *or*.

⁴ Vion (1995, 184) nous explique qu'« en abordant les places discursives, nous descendons d'un cran dans l'analyse (par rapport au *cadre social*), puisque l'ordre généralement concerné par ce type de phénomène est la *séquence*. La séquence se présente comme un moment interactionnel organisé autour d'une même fonctionnalité. On a pu parler de séquence d'ouverture, de clôture, de séquence latérale pour gérer un problème de communication ou obtenir un certain nombre d'informations nécessaires à la poursuite de l'échange. Nous parlerons également de séquence, dans le sens de J.M. Adam, moins pour y positionner des types textuels que des tâches cognitivo-discursives ». « Deux problèmes se posent dès lors qu'on envisage (la représentation prosodique qui regroupe les éléments lexicaux concernés) : quelles sont la taille et la nature de l'unité prosodique permettant l'accès au lexique ? », questionne pour sa part Wauquier-Gravelines (1999, 146).

⁵ « La reprise opérée par *alors* doit correspondre en même temps à un décrochage, insiste Franckel (368), entre les repères SITi et SITj. En l'absence de tout décrochage, le fonctionnement de *alors* est bloqué. C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant relevé par J. Jayez (1981) : *Pierre, vous savez, celui qui... Pierre alors, vous attend*. J. Jayez tire argument de cet exemple pour mettre en doute et même rejeter l'idée selon laquelle *alors* marquerait une reprise, alors même que, selon nous, il la conforte. Notons à ce propos que la notion de reprise affleure nettement dans la glose la plus couramment associée à *alors* : à ce moment-là. Dans cette glose, apparaît d'une part *ce*, trace d'une identification, et d'autre part *là* comme délimitation d'un espace, comme démarcation d'un espace ouvert (tel que le construirait *ici*). Quant au terme de *moment*, il ne faut pas lui attribuer une acception spécifiquement temporelle, mais le comprendre dans le sens plus général de *repère*. Le fait d'avoir P en SITi permet de prédiquer Q de SITj, reprise de SITi ».

⁶ La problématique de l'événementialité, que la linguistique s'est appropriée notamment à travers les contributions de Vendler, mais aussi Comrie et Dowty, permet, par son caractère généraliste, de rejoindre les approches philosophiques de la semelfactivité à l'appui de Lévinas et de Jankélévitch, avec des reformulations envisageables, en termes d'unicité, qui ont fait plusieurs fois la démonstration de leur opportunité.

⁷ Cf. *et or* et *mais or* (24-26)

⁸ Dans les cas cités, si nous retranscrivions volontiers le premier syntagme verbal avec *or* par « *plût à Dieu que..* », la postpositon de l'opérateur, dans le deuxième exemple, nous incite à le retranscrire dans une proximité plus effective par rapport au *to* de l'énonciation, autrement dit en « *Plaise à Dieu que..* ».

⁹ Un défaut, heureusement secondaire chez ces auteurs, se remarque en partie chez J.J. Franckel et chez J. Jayez vis-à-vis d'*alors*, notamment quand ces derniers sollicitent un appareil classificatoire culiolien qui vient d'ailleurs servir d'intermédiaire dans leurs contributions d'ensemble, quand bien même il s'agirait de convenir du marquage d'une « situation nouvelle ».

¹⁰ En voici les références éditoriales : le *Charroi de Nismes*, éd. Jean Louis Perrier, Paris, 1968 (Champion) ; Bodel Jehan, *Jeu de Saint Nicolas*, éd. Albert Henry, Genève, 1981 (Droz) ; *La Passion du Palatinus*, éd. Grace Frank, Paris, 1922 (Champion).

¹¹ 224-298-580-668-722-1326-1412-1500 (*or cha*) ; 696-1002-1027-1048-1496 (*or tost*) ; 1282 (*or sus*) ; 1360-1533 (*or jus*) ; 1322 (*or hors*). Avec un *or – vocatif* en 566.

¹² 237-247-271-363-740 (*or ça*) ; 1274-1442-1555-(*bis*)1784 (*or tost*) ; (*bis*)35-121-787-1235-(*ter*)1724 (*or sus*) ; 1552 (*or dont*).

¹³ 295 (avec post. sujet)-301 (*id.*)-340-382-431-592-615 (*id.*)-892-895-1191 (avec *si*)-1356-1463.

¹⁴ 132-138-205-238-394 (*did.*)-453 (*did.*)-468-573-697-806-903-925-1051-1119-1124-1138-1182-1257-1340-1341-1536.

¹⁵ 59-85-246-379-476-539-627-630-633-645-652 (*ore*)-769 (*id.*)-808-812-821-833-835-982-1024-1037-1060-1084-1089-1106(*ore*)-1108-1142-1155-1248-1260-1269-1297-1418-1438-1449-1586-1645-1943-1947.

¹⁶ 1074.

¹⁷ 286-583 (avec *dont*)-1069 (avec *donques*)-1162.

¹⁸ 114-220-296 (avec *dont*)-396 (avec infin.)-399-459-510-517 (*or me di*)-578-594-624-686-736-778-814 (avec *dont*)-942 (*id.*)-945-960-1021 (*id.*)-1098-1132-1156 (avec infin.)-1184-1228 (avec infin.)-1333-1353-1362-1382 (avec infin.)-1425 (*or me di*).

¹⁹ 123-129 (*or – savoir*)-196-273-315 (*ore*)-333-397-409-438-454-475-499-565-636-645-651-691-698-764-839-855-866-894-1007-1010-1027-1045-1047-1278-1324-1385-1489-1538 (*or – savoir*)-1577 (*or – dire*)-1676-1678-1751 (avec *dont*)-1753-1771 (*or – savoir* à la troisième personne)-1950-1966-1989.

²⁰ 252-410-1013-1034 (dans *des or* antéposé)-1132-1250 (*id.*)-1329. Avec, pour inf., les *ore* dans *St Nicolas* (278-449-745-773-820-849-1109-1192-1277-1347-1386-1388-1411-1523), et dans le *Charroi* (400-403-534-537-799-821-923-940-1022-1220-1319-1336-1341-1345), où le *ore* de 593 correspond à *or* injonctif.

²¹ 690.

²² 359-505-1100-1189-1248-1289-1533.